

**1- INFORMATIONS RELATIVES A L'ETABLISSEMENT**

**1.1 Identification de l'établissement**

Dénomination

Université du Littoral Côte d'Opale

Adresse postale de l'établissement

1, place de l'Yser  
59 140 Dunkerque

Prénom et nom du chef d'établissement

Monsieur Hassane SADOK

Prénom et nom du médecin de prévention

Madame Lucile MILLIOT

**1.2 Identification du lieu de détention**

Laboratoire

.....

Adresse

.....

.....

Nom du Directeur

.....

Nom de l'assistant de prévention

.....

**2- RECENSEMENT DES AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGENES**

Détient des agents biologiques pathogènes du groupe 2

Détient des agents biologiques pathogènes du groupe 3

**3- SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE**

Le directeur d'unité certifie l'exactitude des déclarations mentionnées ci-après

fait à :

Le :

Le directeur d'unité (nom, prénom et signature)

L'Assistant de Prévention (Nom, Prénom et signature)

## DECLARATION D'UTILISATION D'AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGENES

### Liste des agents biologiques pathogènes du groupe 2

AGENTS BIOLOGIQUES	TYPE *

### Liste des agents biologiques pathogènes du groupe 3

AGENTS BIOLOGIQUES	TYPES *

### Mesures de prévention et de protection prévues :

Présence d'un laboratoire confiné L2 conforme à l'arrêté du 16/07/07

Nom et prénom du responsable :

Existence et affichage d'un règlement intérieur spécifique au L2

Formation des personnels autorisés

Liste des agents exposés communiquée au médecin de prévention

Mise à disposition des EPI adaptés

Affichage des consignes de sécurité

Affichage des conduites à tenir en cas d'accident d'exposition

Affichage des procédures d'urgence en cas de contamination

Existence et affichage des procédures de décontamination des surfaces et d'inactivation des effluents

Mise en place d'une gestion des déchets par une filière agréée

### Mesures de prévention et de protection prévues :

Présence d'un laboratoire confiné L3 conforme à l'arrêté du 16/07/07

Nom et prénom du responsable :

Existence d'un comité de suivi du L3

Existence et affichage d'un règlement intérieur spécifique au L3

Formation des personnels autorisés

Liste des agents exposés communiquée au médecin de prévention

Mise à disposition des EPI adaptés

Affichage des consignes de sécurité

Affichage des conduites à tenir en cas d'accident d'exposition

Existence et affichage des procédures d'urgence en cas de contamination

Existence et affichage des procédures de décontamination des surfaces et d'inactivation des effluents

Mise en place d'une gestion des déchets par une filière agréée

En l'absence d'un autoclave à double entrée, mesures compensatoires permettant une gestion des déchets sécurisée.

\*Type : B (bactérie), V (virus), C (champignon) P (parasite), PR (prion) LC (lignée cellulaire)